

Extrait du registre des décisions

Bureau du 19 septembre 2024

n° 148-24

Objet : *RD - Attribution du marché de travaux pour la construction d'un champ d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Trousse à La Ravoire*

- date de convocation le 13 septembre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Arthur Boix-Neveu à Cécile Trahand - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Thierry Tournier - de Eric Delhommeau à Pascal Mithieux - de Isabelle Dunod à Christophe Pierretton - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Hervé Ferroud-Plattet à Daniel Rochaix - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Josette Rémy à Jean-Marc Léoutre - de Serge Tichkiewitch à Vincent Miguet

conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Luc Meunier - Marie Perrier - Alain Thieffinat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 19 septembre 2024

délibération n° 148-24

objet **RD - Attribution du marché de travaux pour la construction d'un champ d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Trousse à La Ravoire**

Jean-Marc Léoutre en l'absence de Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que le projet de requalification de la RD1006, situé entre les carrefours de la Garatte et la Trousse sur les communes de Barberaz et La Ravoire, a été soumis à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique en janvier 2022.

Une première tranche de travaux a été réalisée en 2022 et 2023 sur la section le long de la Leysse depuis la Garatte jusqu'au carrefour de la Trousse (hors carrefour).

Une seconde tranche de travaux a été lancée début 2024 au niveau du carrefour la Trousse. Les travaux d'aménagement du giratoire et du futur parking relais sont en cours de réalisation.

Sur le parking, il est prévu la construction d'un champ d'ombrières photovoltaïques, objet de la présente attribution. La production moyenne annuelle est estimée à 377 MWh, ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle de 147 personnes.

L'électricité produite sera autoconsommée par les différents sites de Grand Chambéry. En cas de production excédentaire à certains moments de la journée, ce surplus sera vendu au tarif d'obligation d'achat.

Le marché de travaux est composé d'un seul lot avec une décomposition par tranche :

- tranche ferme : ombrières avec modules photovoltaïques classiques,
- tranche optionnelle n° 1 : ombrières avec modules photovoltaïques anti-reflet.

La consultation des entreprises s'est déroulée sous la forme d'une procédure adaptée, avec une date de remise des offres fixée au 1^{er} juillet 2024.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement suivants :

- prix des prestations : 50 %,
- valeur technique : 40 %,
- valeur environnementale : 10 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution du marché au groupement Rosaz Energie / NGE / Ravoyard pour un montant de 470 282,49 € HT pour son offre variante intégrant une optimisation de la charpente métallique et des panneaux à cellules bi-faciales.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 5 septembre 2024,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché relatif à la construction d'un champ d'ombrières photovoltaïques sur le parking relais de la Trousse à La Ravoire, comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous les documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR' or similar, written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

148-24

Objet de l'acte :	RD - Attribution du marché de travaux pour la construction d'un champ d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Trousse à La Ravoire
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	19 septembre 2024
Annexe(s) :	CCTP1 Consultation ombrières La Trousse, CCTP2 Consultation ombrières La Trousse, CCTP3 Consultation ombrières La Trousse

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240919-lmc1H32114H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H32114H1

Date de transmission en Préfecture : 25 septembre 2024

Date de réception en Préfecture : 25 septembre 2024

Date de publication sur le site internet: mercredi 25 septembre 2024